

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 27 (1997)
Heft: 7-8

Artikel: Maison de retraite : les choix de la famille
Autor: A.V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-827405>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Maison de retraite: les choix de la famille

Après le guide «J'entre en maison de retraite», Pro Senectute Genève a édité une brochure intitulée «Une maison de retraite pour elle?» Ces documents répondent à toutes les questions que vous vous posez.

Le cheminement de l'entourage d'une personne âgée ressemble parfois à un labyrinthe. Et il est précédé par toute une série de questions qui font intervenir la culpabilité personnelle à divers niveaux.

Pourquoi ce placement? Suis-je bien sûr(e) d'avoir exploré toutes les possibilités d'aide? Peut-on obliger une personne à entrer en maison de retraite contre son gré? Comment payer? Quel établissement choisir pour elle? Autant de questions qui ne sont pas évidentes à gérer.

La brochure éditée par Pro Senectute vient à point nommé et correspond à une très grande attente de la part des personnes concernées, dont les parents atteignent le quatrième âge ou deviennent dépendants.

«J'avais pris l'habitude de téléphoner à ma mère tous les jours à partir de mon travail, car j'étais en souci, puis j'ai passé à deux appels téléphoniques par jour. Quand ma mère ne répondait pas, j'étais tellement angoissée que je quittais le bureau et prenais un taxi pour aller sur place voir ce qui se passait». Ce genre de témoignage est plus courant qu'on ne le pense.

Décision commune

Après avoir exploré toutes les possibilités d'aide (la liste figure en bonne place dans la brochure), après avoir surmonté un terrible sentiment de lâcheté ou de trahison, le placement en pension devient une évi-

dence. La décision doit être prise en accord avec la personne concernée, quand cela est encore possible.

Puis intervient l'instant du choix du placement. Entre l'établissement proposé par un hôpital et les vœux de la famille, voire de l'intéressé(e), il peut y avoir discorde. Cela peut entraîner des négociations ardues. Enfin, ultime problème, mais de taille, l'aspect financier doit être réglé. «L'essentiel, dans cette recherche, est de garantir en permanence la dignité et le respect de la personne concernée, tout en offrant un apaisement à son entourage.»

Lorsque ce véritable parcours du combattant semble être enfin terminé, reste à suivre le ou la pensionnaire, par des visites et des contacts répétés. Il est important pour la personne qui entre en EMS de conserver des liens avec sa famille et avec son passé.

A. V.

«J'entre en maison de retraite» et «Une maison de retraite pour elle?», conçu et édité par Pro Senectute, rue de la Maladière 4, 1205 Genève. Tél. 022/321 04 33. Fr. 12.— chaque brochure.

Une expérience unique

La Résidence Chapelly, établie à Thônex, a ceci de particulier qu'elle met quotidiennement en présence les retraités et une cinquantaine d'enfants, âgés de 6 mois à 5 ans, qui fréquentent la crèche des Cocotlets.

«Le matin et le soir, je prends place dans les fauteuils du hall d'entrée pour voir passer les enfants», affirme Vitoriano, qui habite la résidence depuis cinq ans. «Le contact avec eux me plaît beaucoup...»

Denise, qui est pourtant habituée aux petits-enfants (elle en a une ribambelle), apprécie également les échanges entre bambins et retraités. «A l'Escalade, nous avons été invités à la

crèche et c'est les enfants qui ont cassé la marmite. A Noël, on leur a apporté des petits cadeaux...»

Parfois, les grands-mamans de la résidence sont mises à contribution pour tricoter des habits de poupées. Béatrice Arzouian, directrice de la crèche, espère que les retraitées de la résidence viendront raconter des histoires aux enfants, passionnés par les contes. C'est la prochaine étape de ce rapprochement bénéfique...



Un bel exemple d'échange entre les générations

Photo Y.D.